



révisé le 1<sup>er</sup> avril 2015 — AJV

## Protocole de rédaction — Linguistique

### 1. SOUMISSION

#### A. SOUMISSION DES ARTICLES :

Les articles doivent être soumis au directeur ou à la directrice du numéro par courrier électronique en format Word.

*LONGUEUR* : Les manuscrits devraient compter entre 18 et 25 pages.

*RÉSUMÉ* : Veuillez fournir un résumé d'un paragraphe en anglais et en français (et/ou en espagnol). Ne pas mentionner votre nom et ne pas ajouter de références bibliographiques dans le résumé.

*MOTS-CLÉS* : Veuillez fournir cinq mots-clés en français, en anglais et/ou en espagnol associés au contenu de l'article.

### 2. EXIGENCES RELATIVES À LA MISE EN PAGE DE L'ARTICLE

*MARGES* : Au moins 3 cm de toutes parts.

*ESPACEMENT* : Double interligne (sauf notes en bas de page et citations).

*POLICE DE CARACTÈRE* : Utiliser Times New Roman police 12.

*NOTES* : Doivent figurer au bas de la page.

*PARAGRAPHES* : Un retrait doit accompagner chaque nouveau paragraphe. Si le texte suivant une citation ou un exemple est la continuation du paragraphe qui précède la citation ou l'exemple, la première ligne doit être alignée à gauche. Sinon, il faut mettre le paragraphe en retrait. Les paragraphes doivent être justifiés.

*ABRÉVIATIONS* : Fournir une liste complète de toutes les abréviations utilisées dans l'article avec leur signification.

#### \*Règles particulières

*FORMATAGE SPÉCIAL* : Les exemples, les structures arborescentes, les figures et les caractères spéciaux (symboles phonétiques, symboles tirés d'un alphabet autre que l'alphabet latin, etc.) seront reproduits tels quels. Veuillez énumérer dans une liste de références bibliographiques tous les ouvrages cités selon les modèles établis (consulter les directives dans la rubrique Références bibliographiques ci-dessous).

## A. TITRES ET SECTIONS

L'article doit être divisé en sections. Chaque section sera accompagnée d'un titre.

*Numérotation des sections* : Commencer par le numéro 1, et non le numéro 0. Si l'introduction de l'article occupe moins d'une page, il n'est pas nécessaire de la numéroter ou de lui donner un titre. Si l'introduction dépasse une page, alors elle recevra le numéro 1 ainsi qu'un titre (par exemple, Introduction).

*Hiérarchie des titres* : Le texte peut être hiérarchisé en trois niveaux, numérotés de la manière suivante : 1., 1.1 et 1.1.1. Séparer les titres en ajoutant du texte, même s'il ne s'agit que d'une seule phrase.

## B. CARACTÈRES

Utiliser les *italiques* pour :

- la représentation des formes linguistiques (lettre, morphème, mot, phrase ou syntagme) citées dans le texte (ex. la présence de la particule *ne*, l'alternance des auxiliaires *être* et *avoir*) ;
- la mise en relief (dans le texte ou dans les exemples). Il est préférable d'éviter l'utilisation excessive de l'italique pour mettre en évidence des portions de texte ;
- l'introduction de termes nouveaux et pour les titres de livres ou de revues.

Utiliser les PETITES MAJUSCULES pour les gloses de catégories grammaticales des exemples linguistiques et dans le texte pour faire référence à ces catégories.

Utiliser la Majuscule pour :

- la première lettre d'un terme comme Det, Infl, Asp, Comp ;
- la première lettre du nom d'une théorie, d'une règle, d'une condition et d'un principe : par exemple, Hypothèse de l'accès total, Principes et paramètres, Théorie de l'optimalité. Les phénomènes et les processus ne requièrent pas de lettres majuscules (par exemple, grammaticalisation, palatalisation).
- la première lettre des mots *Introduction*, *Préface*, *Chapitre* et toute autre composante d'un livre. En référence à votre article, le mot section ne prend pas de majuscule (par exemple, « À la section 2.1, il est question de... »).

Caractères spéciaux : Si vous utilisez des caractères phonétiques ne faisant pas partie de l'API, merci de bien vouloir fournir une liste de ces caractères avec leurs équivalents API.

## C. PONCTUATION ET ABRÉVIATIONS

*GUILLEMETS FRANÇAIS* (« ») : Utiliser les guillemets français pour les citations à l'intérieur du paragraphe ou pour l'introduction de termes techniques au moment de leur première occurrence. Les occurrences ultérieures ne sont pas placées entre guillemets. Ajouter les virgules et les points après avoir fermé les guillemets, sauf s'ils font partie du texte cité. Il faut une espace insécable après le guillemet ouvrant («) et avant le guillemet fermant (»). Indiquer une ellipse dans une citation par des points de suspension entre crochets : [...]. L'appel de note sera placé après les guillemets et tous les signes de ponctuation.

NOTE : Les manuscrits en anglais suivront les règles de ponctuation de l'anglais (ex. guillemets anglais pour les citations, aucune espace devant les signes de ponctuation doubles, etc.).

**GUILLEMETS ANGLAIS** : Utiliser les guillemets anglais, sans espace, pour une citation à l'intérieur d'une citation.

**GUILLEMETS SIMPLES** : Utiliser les guillemets simples, sans espace, pour encadrer la signification de formes linguistiques. Exemple : *knigu* 'livre'.

**SIGNES DE PONCTUATION DOUBLES** (deux points, points d'exclamation et d'interrogation, point-virgule, guillemets français) : Utiliser une espace insécable devant, une espace ordinaire après.

**ABRÉVIATIONS** : Éviter les abréviations telles que *i.e.* ou *e.g.*, sauf dans des expressions entre parenthèses. Utiliser plutôt les équivalents en français : *c'est-à-dire* et *par exemple*. Ne pas utiliser les italiques pour des expressions en latin comme *ad hoc*, *et al.*, *per se*. (exemple : « une solution *ad hoc* », « proposé par Martineau et al. ») Pour les gloses, merci de bien vouloir fournir les renseignements grammaticaux mot par mot (ou morphème par morphème) sous forme d'abréviations en petites majuscules : ACC, 3SG, PRÉS. Fournir une liste complète des abréviations utilisées avec leur signification.

**NUMÉROTATION** : Les nombres de zéro jusqu'à seize et les nombres simples doivent être représentés en lettres : « six ans », « vingt ans ». Les nombres supérieurs à seize et les nombres composés doivent être représentés en chiffres : « 23 ans », « 102 ans ». Cependant, ne pas commencer une phrase par un chiffre, écrire plutôt : « Vingt-trois ans plus tard... » ou dans le cas d'un exemple : « La phrase en (1) montre... » ou « L'exemple en (5) montre... ». Dans les cas où un intervalle contient un nombre de zéro à seize et un nombre supérieur à dix-sept, utiliser une structure parallèle, en lettres : « Des participants âgés de huit à vingt-trois ans... ». Les siècles sont écrits en chiffres romains en petites majuscules : « au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle ».

## D. EXEMPLES

### I. NUMÉROTATION DES EXEMPLES :

**TEXTE** : Utiliser les chiffres arabes (1, 2, 3...) entre parenthèses. Numéroté les exemples de manière séquentielle au fil du texte. Pour la subdivision des exemples, utiliser des lettres minuscules suivies d'un point : (1) a. Ne pas subdiviser les exemples davantage.

**NOTES EN BAS DE PAGE** : Numéroté les exemples de manière séquentielle dans une même note. Utiliser les chiffres romains entre parenthèses pour numéroté les exemples des notes en bas de page. Utiliser une lettre minuscule suivie d'un point pour subdiviser les exemples : (1) a. Ne pas subdiviser les exemples davantage.

### II. PRÉSENTATION DES EXEMPLES :

- a. Utiliser les crochets pour la transcription phonétique : [ma:dow].
- b. Utiliser les barres obliques pour la transcription phonémique : /ma:tow/.
- c. Utiliser les italiques pour les exemples dans lesquels le statut phonétique ou phonémique est inconnu ou non pertinent : *ma:tow*.
- d. Utiliser les caractères romains pour les formes linguistiques dans les graphiques, les figures, les tableaux ou les exemples en retrait du texte.

### III. EXEMPLES DANS UNE LANGUE AUTRE QUE LE FRANÇAIS MODERNE :

Fournir une traduction et le cas échéant, une glose pour chaque mot (ou morphème). Voir l'exemple en (d) ci-dessous.

a. Dans les gloses, veuillez fournir les renseignements grammaticaux pour chaque mot (ou morphème) sous forme d'abréviations en petites majuscules : ACC, 3SG, PRÉS. Fournir une liste complète des abréviations utilisées avec leur signification.

b. Pour les gloses de morphèmes, ajouter un trait d'union entre les morphèmes dans l'exemple original et de façon correspondante dans la glose (ex. 3SG-PRÉS). Lorsqu'un morphème de la version originale correspond à plusieurs éléments de la glose, utiliser un point pour séparer les éléments de la glose (ex. 3SG-PRÉS). Utiliser des chiffres pour indiquer la personne grammaticale mais ne pas séparer le nombre de la personne par un tiret ou un point (ex. 3SG, mais pas 3- SG ou 3.SG).

c. Donner la traduction en dernier lieu, entre guillemets anglais simples. Pour les exemples qui constituent une phrase complète, celle-ci devrait commencer par une lettre majuscule et se terminer par un point (ou autre signe de ponctuation pertinent). Veuillez noter que le point précède le guillemet.

d. Exemple illustrant les consignes précédentes :

Abanyêshule	ba-á-ra-tutse	umwarimu.
étudiants	NOM.3PL-PASSÉ-F-insulter.PERF	professeur
'Les étudiants ont insulté le professeur.'		

### IV. TEXTE ENTOURANT LES EXEMPLES :

Ne pas séparer une phrase en y insérant un exemple.

### V. RÉPÉTITION D'UN EXEMPLE :

Renvoyer le lecteur à la première occurrence dans le texte et donner un nouveau numéro à l'exemple à nouveau cité dans le texte ; par exemple, « l'exemple en (5), répété ici en (27), démontre que... ».

### VI. RENVOI À UN EXEMPLE :

Indiquer le numéro et la lettre entre parenthèses. Utiliser le trait d'union pour inclure tous les exemples dans une série : (1a-d) ou (1)-(4). Distinguer les exemples non consécutifs de la manière suivante : (1a) et (2a), et non pas de la manière suivante : (1-2a). À l'intérieur de parenthèses, les chiffres et les lettres correspondant aux exemples doivent également être entre parenthèses : « (voir (1a) ci-dessus) ».

### VII. PONCTUATION DANS LES EXEMPLES :

Pour les exemples constitués d'une phrase, celle-ci devrait débiter par une lettre majuscule et se terminer par un point. Pour les exemples ne contenant qu'une portion de phrase, la majuscule et le point ne sont pas nécessaires.

## VIII. CITER LES SOURCES DES EXEMPLES :

*EXEMPLES TIRÉS D'UN AUTRE OUVRAGE* : fournir la source de l'information avec le numéro de page, soit dans le texte précédant l'exemple ou sur la dernière ligne de l'exemple, entre parenthèses : (Milner 1978:130).

*EXEMPLES TIRÉS D'ŒUVRES LITTÉRAIRES (CLASSIQUES)* : fournir le nom de l'auteur, suivi du titre de l'œuvre en italique et du numéro de la page ou de la ligne. La référence doit être située sur la dernière ligne de l'exemple : (Flaubert *Madame Bovary* : 34).

## E. CITATIONS :

*EXERGUES* : Les exergues en tête d'article : en police 10, alignées à droite, interligne simple.

*CITATIONS DANS UNE LANGUE AUTRE QUE LE FRANÇAIS OU L'ANGLAIS MODERNES* : Fournir une traduction en notes de bas de page.

*CITATIONS EN RETRAIT* : Les citations de plus de trois lignes doivent être séparées du corps du texte et placées dans un paragraphe (retrait gauche 1,5 cm, paragraphe justifié, police 12, interligne simple, pas de guillemets). Celles qui sont plus courtes doivent se trouver dans le paragraphe entourées de guillemets à la française (voir plus haut).

*RÉFÉRENCES DANS LES CITATIONS* :

a. *citations critiques tirées d'un autre ouvrage* : fournir le nom de l'auteur, la date, avec le numéro de page, à la fin de la citation, entre parenthèses : (Searle 1978 : 130).

b. *Exemples tirés d'œuvres littéraires* : fournir le nom de l'auteur, suivi du titre de l'œuvre en italique et du numéro de la page ou du vers. La référence doit être située à la fin de la citation : (Flaubert, *Madame Bovary* : 34).

## F. TABLEAUX ET FIGURES :

*TABLEAUX* : Numéroter le tableau et ajouter un court titre, ou une légende, au-dessus du tableau. Si nécessaire, ajouter un sous-titre.

*FIGURES* : Numéroter la figure et ajouter une légende sous cette dernière.

## G. NOTES :

a. Utiliser les notes pour les commentaires accessoires au texte principal. Ne pas utiliser les notes en bas de page pour les renvois. Ces derniers doivent figurer dans le texte principal.

b. Numéroter les notes en nombres arabes. Le numéro de renvoi à la note apparaissant dans le texte doit être en exposant et ne doit pas être mis entre parenthèses. Le numéro de la note doit être placé après le signe de ponctuation à la fin de la phrase.

c. Si il y a une note de remerciement, elle doit être la première note en bas de page de l'article et elle n'est pas numérotée. Aucun chiffre en exposant ou astérisque ne doit renvoyer à cette note dans le texte ou dans le titre de l'article.

### 3. RÉFÉRENCES DANS LE TEXTE

Les références bibliographiques n'apparaissent pas dans les notes de bas de page. Elles doivent plutôt figurer sous forme abrégée à l'endroit approprié. Les références dans le texte doivent respecter le format suivant :

a. La référence abrégée contient le nom de famille de l'auteur suivi de la date de publication entre parenthèses : « ...tel qu'indiqué par Benveniste (1966)... »

b. Si la référence abrégée est déjà entre parenthèses, la date de publication n'apparaît pas entre parenthèses : « ...tel que démontré dans les travaux précédents (Benveniste 1966)... ».

c. Lorsque plusieurs références abrégées sont mises entre parenthèses, utiliser la virgule pour séparer les différentes dates de publication d'un même auteur, puis le point-virgule pour séparer les différents auteurs/auteures : « ...tel que démontré dans les travaux précédents (Chomsky 1966, 1974 ; Martinet 1975) ».

d. Les références ainsi regroupées doivent être placées par ordre chronologique.

e. Indiquer les numéros de page pour toutes les citations directes. Ceux-ci sont placés après la date de publication et sont précédés du deux-points « (Benveniste 1966 : 14-15) ».

f. Deux auteurs/auteures : Vous devez indiquer les deux noms. Ne pas utiliser l'esperluète (&) : « ...tel qu'indiqué par Chomsky et Halle (1968) ».

g. Pour trois auteurs/auteures ou plus : indiquez le nom du premier auteur, suivi de *et al.* (sans italique) : « ...tel qu'indiqué par Freidin et al. (2008) ».

h. Sources secondaires : Si vous faites référence à une source secondaire que vous n'avez pas consultée directement mais que vous connaissez seulement à partir d'une autre référence, il faut néanmoins citer la source secondaire. Exemple : Vous n'avez pas consulté Chomsky 1965, mais cet ouvrage est cité par Pesetsky 2000. Suivre ce modèle : « ...tel que Chomsky (1965) a fait remarquer... ».

### 4. LISTE DES RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

À la fin du manuscrit, veuillez ajouter une liste complète des références bibliographiques.

La liste des références contient toutes les références des ouvrages cités dans le texte et elle ne contient aucun ouvrage non cité. Toutes les références à des ouvrages non cités dans le texte seront retirées de votre liste des références. Assurez-vous de fournir une liste complète au moment de préparer la version finale du manuscrit accepté. Les omissions dans la liste des références sont souvent la cause de retards dans la publication des articles.

a. Fournir des références complètes. Indiquer toujours les initiales du prénom des auteurs/auteures et des directeurs/directrices d'ouvrages. Préciser la pagination complète pour les articles. Ne pas utiliser d'abréviations pour les titres de revues ou de colloques. Fournir le DOI ('Digital Object Identifier'), s'il en existe un, après les numéros de pages.

b. Les références doivent être placées par ordre alphabétique selon le nom des auteurs/auteures. Les ouvrages d'un même auteur doivent être énumérés en ordre chronologique ascendant, en répétant le nom de l'auteur pour chaque référence. Accoler les suffixes a, b, c... au nom de l'auteur pour distinguer les ouvrages publiés la même année.

c. Pour les exemples tirés d'œuvres littéraires classiques, indiquer les références de ces œuvres dans une liste autre que celle utilisée pour les ouvrages linguistiques, sous le titre « Sources ».

d. Dans les titres d'articles, de livres, de dissertations et de manuscrits en français, seul le premier mot prend la majuscule. Les noms des revues et des colloques et les titres en anglais (sauf les titres d'articles) gardent toutes leurs majuscules. Exemple : « *Le Bel inconnu* » ; « *How to Do Things with Words* » ; « *Revue d'Histoire Littéraire* ».

### **Veillez prendre note de la ponctuation et des styles de caractères utilisés dans les exemples.**

Consignes générales :

- Ne pas utiliser l'esperluette (&).
- Ne pas mentionner les ouvrages en cours de rédaction.
- Ouvrages anonymes : ne pas utiliser l'appellation « Anonyme » à la place du nom de l'auteur.
- Insérer le titre d'un ouvrage anonyme dans la liste alphabétique des références bibliographiques, en omettant le déterminant initial : *Titre du livre*. Date. Éventuellement éditeur. Ville : Maison d'édition.

Exemple : *Chanson de Roland*. 1989. Édition préparée par G. Moignet. Paris : Bordas.

### **A. RÉFÉRENCES DE LIVRES :**

*AUTEURS/AUTEURES D'UN LIVRE* : Nom, Initiale du prénom. Date. *Titre du livre*. Ville : Maison d'édition.

Exemple : Buridant, Claude. 2000. *Grammaire nouvelle de l'ancien français*. Paris : Sedes.

*DIRECTEURS/DIRECTRICES OU CODIRECTEURS/CODIRECTRICES D'UN LIVRE* : Nom, Initiale du prénom, et Initiale du prénom Nom, dir. Date. *Titre du livre*. Ville : Maison d'édition.

Exemple : Luneau, M.-P. et J. Vincent, dir. 2010. *La fabrication de l'auteur*. Québec : Nota Bene.

*SOUS-TITRES DE LIVRES* : Nom, Initiale du prénom. Date. *Titre du livre* : *Sous-titre*. Ville : Maison d'édition.

Exemple : Barbaud, Ph. 1984. *Le choc des patois en Nouvelle-France : Essai sur l'histoire de la francisation au Canada*. Québec : Presses de l'Université du Québec.

*ÉDITIONS RÉIMPRIMÉES* : Nom, Initiale du prénom. date. *Titre du livre*. Ville : Maison d'édition de la réimpression. [Date de l'édition originale].

Exemple : Saussure, Ferdinand de. 1967. *Cours de linguistique générale*. Édition préparée et commentée par Tullio de Mauro. Paris : Payot. [1916].

*\*Pour les publications réimprimées, citer la copie que vous avez consultée. S'il s'agit de la version réimprimée, indiquer dans la liste des références et dans le texte la date de l'édition réimprimée consultée. Dans la liste des références, mais non dans les citations du texte, indiquer la date originale de publication entre crochets, à la fin de la référence.*

**ARTICLE OU LIVRE À PARAÎTRE OU SOUS PRESSE** : La mention *À paraître* ou *Sous presse* figure à la place de l'année de publication ; les autres éléments de la référence sont inchangés.

**LIVRE PUBLIÉ EN LIGNE** : Citer les références électroniques de la même manière que pour les documents imprimés, et ajouter l'adresse URL après le nom de la ville et celle de la maison d'édition. Ajouter la date de consultation.

**LIVRE TRADUIT** : Nom, Initiale du prénom. Date. *Titre*. Traduit par Initiale du prénom. Nom. Ville : édition [date de l'édition originale].

Exemple : Searle, J. R. 1982. *Sens et expression*. Traduit et présenté par J. Proust. Paris : Éditions de Minuit. [1979].

## B. RÉFÉRENCES À DES ARTICLES DE REVUE :

**ARTICLE DANS UNE REVUE PUBLIÉE RÉGULIÈREMENT** : Nom, Initiale du prénom. Date. « Titre de l'article ». *Nom de la revue* n° de volume (n° de parution) : pagination. DOI.

Exemple : Ashby, W. 2001. « Un nouveau regard sur la chute du *ne* en français parlé tourangeau : S'agit-il d'un changement en cours ». *Journal of French Language Studies* 11 : 1-22. doi : 10.1017/S0959269501000114.

**ARTICLE DANS UN NUMÉRO THÉMATIQUE D'UNE REVUE** : Nom, Initiale du prénom. Date. « Titre de l'article ». *Nom de la revue* n° de volume (n° de parution) : *Titre du numéro thématique*, sous la direction de Initiale du prénom Nom : pagination. DOI.

Exemple : Labelle, M. 2000. « Les infinitifs racine en langage enfantin ». Dans *Revue canadienne de linguistique* 45 : *Syntaxe et acquisition du français langue maternelle*, sous la direction de D. Valois : 159-192.

**COMPTE RENDU** : Nom de l'auteur du compte rendu, Initiale du prénom. Date. Compte rendu de Initiale du prénom Nom, *Titre du livre*. *Revue* n° de volume (n° de parution) : pagination.

Exemple : Versini, L. 2006. Compte-rendu de R. Trousson, *Denis Diderot ou le vrai Prométhée*. *Revue d'Histoire Littéraire de la France* 106 (4) : 993-995.

**ARTICLE PUBLIÉ EN LIGNE** : Citer les références électroniques de la même manière que les documents imprimés, et ajouter le DOI ou l'adresse URL après la pagination. Si aucun DOI n'est disponible, ajouter la date de consultation.

**ARTICLE À PARAÎTRE DANS UNE REVUE** : Nom, Initiale du prénom. À paraître. « Titre de l'article ». *Revue*. Ne donner la date ou le numéro de volume qu'au moment où l'article aura été publié.

## C. RÉFÉRENCES À DES CHAPITRES DE LIVRES :

Lorsque plusieurs chapitres d'un même livre sont cités, chacun doit être énuméré séparément.

Nom, Initiale du prénom. Date. « Titre du chapitre ». Dans *Titre du livre*, sous la direction de Initiale du prénom Nom. Ville : Maison d'édition : pagination.



Exemple : King, R. 1989. « Le français terre-neuvien : Aperçu général ». Dans *Le français canadien parlé hors Québec : Aperçu sociolinguistique*, sous la direction de R. Mougéon et É. Béniak. Québec : Presses de l'Université Laval : 227-244.

Exemple : Salem, J. 2004. « La francophonie, une vision culturelle ». Dans *Le français : Une aventure, un avenir !*, sous la direction de A. Barrera-Vidal et B. Coune. Liège : Wallonie-France : 251-259.

#### D. RÉFÉRENCES À D'AUTRES TYPES DE DOCUMENTS :

**THÈSE DE DOCTORAT OU MÉMOIRE DE MAÎTRISE** : Nom, Initiale du prénom. Date. *Titre de la thèse*.

Thèse de doctorat/mémoire de maîtrise, Université.

Exemple : Dozo, B.-O. 2007. *Mesures de l'écrivain. Étude socio-statistique du sous-champ littéraire belge francophone de l'entre-deux-guerres en Belgique francophone*. Thèse de doctorat, Université de Liège.

**MANUSCRIT ARCHIVÉ** : Nom. Date. *Titre du manuscrit*. Archive : Ville.

Exemple : Gauthier, Joseph. 1948. *Ti-Jean Fin Voleur*. Archives de folklore, Université Laval, Fonds Lacourcière : Québec.

\*Si les archives utilisent un code particulier pour identifier les manuscrits historiques, l'indiquer après le titre (le cas échéant) du manuscrit. Si l'année du document est inconnue, indiquer une année approximative entre crochets, avec un point d'interrogation (ex. [1643?]) ou « n.d. ».

**ŒUVRES LITTÉRAIRES CITÉES EN TANT QUE SOURCE D'EXEMPLES** : Les œuvres littéraires citées doivent apparaître dans une liste à part, sous le titre « Sources ». Utiliser le même style que celui des livres de linguistique.

Si votre référence à une source dépend d'une référence d'un autre auteur, parce que vous n'avez pas personnellement consulté la source citée, donner la référence des deux ouvrages dans votre liste de références, et indiquer dans la référence de l'ouvrage non consulté sa nature secondaire.

Exemple : L'auteur Morin écrit dans son livre (Morin 2002) : « C'est d'ailleurs ce qu'a fait remarquer Martineau (1995) ».

Dans votre article, vous faites référence à Martineau (1995), selon ce que vous avez lu dans Morin (2002). Les deux références doivent figurer dans la bibliographie :

Morin, Yves-Charles. 2002. [Compléter la référence selon les consignes habituelles.]

Martineau, France. 1995. [Compléter la référence selon les consignes habituelles.] Cité dans Morin 2002.